

PROJET

Pour une région solidaire, écologique, populaire et démocratique

Forts du travail réalisé durant la mandature régionale 2015-2021, des nombreux échanges engagés avec les élu.e.s locaux, les acteurs associatifs et réseaux régionaux, de leurs valeurs et propositions politiques, les communistes d'Île de France portent au débat public régional les priorités qui nous semblent essentielles pour améliorer la vie quotidienne des francilien-ne-s, pour agir en faveur de l'égalité sociale et territoriale, du progrès humain et environnemental, répondre aux défis sociaux et climatiques, et dynamiser la vie démocratique et citoyenne en Ile-de-France.

Certaines propositions sont des mesures immédiates pour répondre aux urgences sanitaires, sociales, climatiques et démocratiques. D'autres sont des mesures pour réparer les dégâts causés par plus de 5 ans de politique de droite et protéger les francilien-ne-s des contre réformes de Macron et son gouvernement. Les dernières sont des mesures pour adapter l'Ile-de-France aux défis de l'égalité et de la protection de l'environnement et pour dessiner la Région que nous voulons à échéance de 2030. Elles ne sont pas exhaustives et seront nécessairement enrichies par les débats régionaux.

Notre conception de l'exercice d'un mandat électif est une conception vivante, évolutive dans le temps et les idées qui se nourrit de la vie réelle d'un territoire et des ses habitant-e-s.

Cette contribution appelle à la participation citoyenne, à la confrontation, à l'élaboration collective des politiques publiques répondants aux besoins de chacune et chacun tout au long du mandat.

1) Agir pour un développement régional solidaire, engagé pour la lutte pour le climat, pour l'égalité des territoires et le rééquilibrage est-ouest

L'aménagement du territoire doit être placé sous l'autorité de la puissance publique, mis à l'abri de la seule loi du marché. Il doit permettre de résorber les profondes inégalités territoriales et sociales de la région Île de France et être pensé avec et pour les habitant-e-s. La politique d'aménagement s'appuiera sur une vision coopérative, complémentaire et solidaire des territoires franciliens avec la volonté de favoriser les synergies et interactions.

Il faut un choc de solidarité avec notamment un plan d'urgence pour les quartiers populaires et un rééquilibrage entre le centre de l'Ile-de-France et ses périphéries et entre l'Est et l'Ouest.

Il faut un choc d'investissement pour le climat, pour investir pour la transition énergétique, désartificialiser les sols, pour développer des milliers d'hectares d'espaces verts et végétalisés, pour permettre la transition vers une agriculture raisonnée et biologique. Le futur du Triangle de Gonesse donnera à voir notre ambition concernant l'aménagement du territoire en alliant transition écologique et développement des territoires en faveur de leurs populations à la construction citoyenne.

La révision du SDRIF dans un processus démocratique associant les habitant-es et les élu-e-s de tous les territoires, permettra de répondre à ces enjeux.

Une nouvelle stratégie foncière devra également être définie afin de donner à la Région les leviers utiles à la réduction des inégalités territoriales et au dynamiques territoriales.

La lutte contre le réchauffement climatique sera l'une de nos priorités et se déclinera par des actions concrètes de rénovation thermique du bâti, de soutien aux projets d'aménagement intégrant ces objectifs, en déployant des dispositifs ambitieux de soutien aux projets de nature en ville, en accentuant les modes doux et alternatifs de déplacement, Il s'agira également de porter des politiques publiques visant la réduction

des émissions de gaz à effet de serres, des consommations d'énergie.

Agir au plan régional contre le réchauffement climatique, la préservation de l'environnement et enclencher véritablement la transition écologique nécessite d'activer tous les leviers des politiques publiques régionales et d'articuler ces objectifs avec des actions réduisant les fractures sociales, territoriales et sanitaires. C'est un changement de cap radical et immédiat des politiques publiques régionales.

2) Agir pour le droit à la santé pour toutes et tous

La pandémie de la COVID-19 a montré le danger des politiques d'austérité, le danger de la « gestion purement comptable » des ARS et de la casse du service public de santé. Le changement de politique à ce sujet doit être radical et passe par des interventions déterminées de la région pour un moratoire sur la fermeture de lits, de services et d'hôpitaux et la fin des ARS.

Dans le cadre de ses compétences la région mettra en place un plan important pour les formations sanitaires et sociales avec la création de 500 places chaque année et le cofinancement régional de 200 centres de santé dans les territoires carencés, populaires et ruraux, sur la mandature.

La Région agira pour développer des politiques de santé environnementales. Elle sera aux côtés des collectivités ayant pris des arrêtés anti glyphosate et se mobilisera pour faire cesser l'utilisation des produits phytosanitaires dans le domaine agricole.

La Région développera son soutien également aux projets transverses sport-santé. En favorisant également le développement de la pratique sportive dans les quartiers populaires et en direction des personnes fragiles, enfants, jeunes, personnes isolées, la Région améliorera la condition physique et morale des franciliens pour qui la période COVID19 a particulièrement accentué les difficultés de santé.

3) Agir pour l'emploi, un développement économique durable, responsable et soutenir la formation professionnelle

La Région soutiendra les salariés de l'Ile-de-France et les organisations syndicales engagées pour sauvegarder l'emploi dans les entreprises qui font des bénéfices et licencient. Elle activera tous les leviers possibles pour lutter contre la financiarisation de l'économie, la spéculation, l'affairisme et les discriminations. Elle incitera aux travers de ses dispositifs d'aide au développement la création d'emplois stables, qualifiés et l'égalité professionnelle femme-homme.

La Région soutiendra en priorité les TPE-PME et l'économie sociale et solidaire, l'économie collaborative, qui favorisent l'emploi stable et durable, participent à repenser le travail dans un rapport collaboratif et non dominant et dont les activités sont peu délocalisables. Elle financera 3 000 emplois aidés de solidarité locale pour les associations

La Région développera une stratégie industrielle en cohérence avec les enjeux de transition économique et respectueuse de l'environnement. Un fonds régional pour l'emploi et la formation sera créé. Il sera géré démocratiquement, et incitera les banques à prêter jusqu'à taux zéro, voire négatif, à la Région pour financer les investissements nécessaires sur critères sociaux et environnementaux. Une partie des 200 millions d'euros consacré au développement économique et au tourisme dans le budget 2021 pourrait constituer l'amorce de ce fonds.

La Région redéfinira sa stratégie en matière d'immobilier d'entreprise pour favoriser l'implantation des petites et moyennes entreprises, celles du secteur de l'économie sociale

et solidaire et les commerces de proximité et activera en ce sens les outils fonciers régionaux limitant l'augmentation des loyers commerciaux

La Région soutiendra plus activement les projets collaboratifs d'innovations et de recherche issus des laboratoires publics avec pour ambition notamment d'accroître les débouchés industriels utiles à la réponse aux besoins des francilien.ne.s, aux enjeux de santé publique et à la transition écologique de la Région.

La formation professionnelle et l'apprentissage sont des voies professionnelles importantes pour nombres de jeunes franciliens. Elles doivent se déployer équitablement sur le territoire, dans un cadre scolaire renforcé, sécurisant davantage le parcours des jeunes. Elles s'articuleront avec les enjeux de développement économique, la transition écologique, et les besoins d'emplois et d'activités de proximité, utile au lien social dans les quartiers. La Région remettra en place le dispositif « passerelle », permettant d'accompagner les jeunes concernant leurs recherche de contrats d'apprentissage

4) Donner la priorité aux lycées et à l'enseignement supérieur public, agir pour et avec les jeunes

Notre priorité est le service public d'éducation avec un accès gratuit et dans de bonnes conditions. Sans recours aux partenariat public – privé, un plan ambitieux d'1 milliard par an pour la construction et la rénovation de lycées publics (d'enseignement général, technologiques et agricoles) sera mis en œuvre pour améliorer les conditions de restauration scolaire, les équipements sportifs scolaires. La Région s'engagera fortement, un investissement, dans la lutte contre le décrochage scolaire avec la création d'un micro-lycée par département.

L'objectif de la gratuité totale de l'enseignement sera un axe fort de notre engagement régional notamment en mettant en place la gratuité de la restauration scolaire pour les premières tranches du quotient familial.

Nous fléchirons les aides régionales pour la démocratisation de l'enseignement supérieur et la recherche publique.

La dotation régionale par lycéen doit être fortement revalorisée en menant notamment une bataille financière pour le dégel de la DRES (dotation régionale d'équipement scolaire) afin d'augmenter la DGFL (dotation de fonctionnement des lycées), la dotation EPS et d'étendre la dotation de solidarité aux lycées qui en ont besoins. Des politiques éducatives pour l'égalité, contre les discriminations et le racisme, pour la défense de l'environnement... doivent être initiées avec les lycéen.ne.s et accompagnées par la région.

La Région s'engagera aux côtés des territoires et acteurs de proximité pour accompagner les projets visant la réduction de la fracture numérique, aggravée par la crise Covid, et qui accompagnent les familles et les élèves en difficulté, dans le domaine éducatif mais aussi sur les recours aux droits.

La crise économique actuelle touche fortement les jeunes. Un plan régional de lutte contre la précarité étudiante doit être déployé avec le financement d'un centre de santé par université, le financement de logements étudiants et la gratuité des transports pour les moins de 25 ans.

La jeunesse doit redevenir une priorité régionale avec la création d'États généraux permanents de la jeunesse. Les jeunes francilien.ne.s s'investissent fortement dans la vie collective et citoyenne.

Ils et elles sont engagés dans de nombreux mouvements visant le développement des droits humains, de la lutte contre le réchauffement climatique et de protection de l'environnement ou encore dans de nombreux projets solidaires. La Région développera son soutien en leur direction et veillera à prendre en compte leur avis dans l'ensemble des

politiques publiques qu'elle déploie

5) Développer et rénover les transports publics du quotidien

C'est une nécessité sociale et écologique. Ce développement passe par un investissement régional de 1Mds annuellement pour les transports publics (en plus des 11Mds d'Idfm) et le refus de la mise en concurrence et de la privatisation qui en découle. Il faudra intégrer ou réintégrer l'ensemble des lignes de transports soumise ou promises à la privatisation dans le domaine public. Cela passe aussi par le développement des transports en mode doux (vélo, piéton ...).

Il s'agira aussi de mettre en œuvre progressivement la gratuité des transports collectifs en commençant dès 2021 par la gratuité par les moins de 25 ans et les bénéficiaires des minimas sociaux. Une stratégie régionale pour le transport des marchandises et la logistique urbaine notamment celle du dernier kilomètre doit être engagée. Les frets ferroviaire et fluvial doivent être développés.

6) Agir pour le droit au logement pour toutes et tous, favoriser les parcours résidentiels en Ile-de-France

La politique régionale doit reprendre le chemin de la solidarité et agir contre la crise du logement par la relance de la construction de logements sociaux avec 1 milliard d'€ sur la mandature afin de cofinancer 35 000 logements sociaux par an, un dispositif régional de lutte contre les expulsions locatives, un plan régional pour le droit au logement décent et à l'hébergement inconditionnel, un fonds d'éradication des bidonvilles, abondé en partie par les fonds européens, avec l'objectif zéro SDF.

La filière du bâtiment en Île-de-France doit utiliser massivement des matériaux bio et géosourcés, et le moins possible de béton. La Région montrera l'exemple avec ses bâtiments et engagera un plan massif de rénovation thermique de l'habitat.

La Région travaillera avec les collectivités engagées dans l'encadrement des loyers afin de le généraliser.

7) Pour un droit à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances pour toutes et tous

Après la crise sanitaire qui met à l'arrêt le secteur culturel et le secteur sportif, la région doit soutenir ces secteurs sinistrés et relancer les festivals et le spectacle vivant. Nous défendrons la vision de jeux olympiques populaires en nous appuyant sur les réseaux locaux.

L'accès à la culture et au sport pour toutes et tous doit être facilité en particulier dans les quartiers populaires et les territoires ruraux avec un chèque régional sport et culture. Nous voulons investir chaque année 50 millions dans la construction et l'aménagement d'équipements sportifs, 10 millions pour les équipements sportifs des lycées, 10 millions pour les médiathèques et 4 millions pour les conservatoires sur tous les territoires.

L'éducation artistique et culturelle est un enjeu majeur d'éducation et d'accès à la culture. Elle participe à la cohésion sociale de la société, développe les pratiques artistiques et culturelles et est un vecteur de transmission du patrimoine culturel. C'est un levier fort pour mieux appréhender les diversités. Elle concourt à la construction de la citoyenneté des jeunes et des élèves, leur apporte de nouvelles émotions et suscite leur curiosité. La Région renforcera donc sa politique d'éducation artistique et culturelle en développant notamment la médiation, interface entre les compagnies et artistes et les lycées. Dans

chaque lycée public, la région doit financer un poste de médiateur-trice culturel-le.
Le droit aux vacances pour toutes et tous et aux loisirs sont des droits fondamentaux qui participent à l'émancipation et à l'épanouissement des francilien.ne.s.

La Région accompagnera les projets de départs en vacances pour les familles fragilisées et soutiendra les collectivités locales dans la rénovation du patrimoine.

Le tourisme social et durable sera soutenu par une politique ambitieuse en investissement et dans l'aide aux projets. Elle visera à développer une offre d'hébergement attractive pour les jeunes, familles et seniors et constitue une opportunité au regard des enjeux d'hébergements dans les cadre d'évènements internationaux. Elle participe ainsi au rayonnement international de la Région et constituerait aussi une offre adaptée à l'accueil d'étudiants étrangers désireux de découvrir le patrimoine culturel francilien.

8) Relancer la démocratie, favoriser le contrôle des politiques publiques régionales, obtenir de nouvelles ressources financières et développer le service public régional

Nous voulons lutter contre la crise démocratique qui nourrit l'abstention en redonnant des moyens à l'éducation populaire, en promouvant des co-constructions des grands projets structurants avec les citoyens, en faisant vivre la démocratie sanitaire, éducative, dans les transports..., en favorisant la proximité et la transparence durant le mandat avec des cadres participatifs et la création d'un Observatoire citoyen contrôlant la tenue des engagements et une conférence permanente permettant, en liaison avec le CESER, d'organiser la co-construction des stratégies régionales avec les citoyen-ne-s.

Pour répondre aux besoins de la population de la région Île de France et favoriser la solidarité financière avec toutes les collectivités, il faut en finir avec l'austérité, stopper les diminutions des dotations globales de l'État aux collectivités territoriales, travailler à une péréquation plus juste et s'engager pour des états généraux de la fiscalité locale et mobiliser les financements pour s'émanciper des marchés financiers. Le budget régional sera construit en fonction de critères sociaux, environnementaux et d'égalité femme-homme.

L'amélioration de la qualité du service public régional est inhérent à la formation des agents, au développement de l'emploi public régional. La Région, à partir des besoins identifiés pour déployer les politiques publiques essentielles à la réduction des inégalités et au bien vivre ensemble, se dotera des moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation des engagements politiques énoncés.

9) Une région féministe pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes.

Sous l'autorité d'une vice-présidence de région à l'égalité femmes-hommes, un budget régional sensible au genre et oeuvrant pour des politiques publiques développant l'égalité sera mis en œuvre. Par des moyens financiers conséquents (2,5M€ par an) soutenant les associations, la région doit être engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes. En lien avec l'Observatoire régional contre les violences, une maison des femmes par département doit être créée durant le mandat. Un dispositif régional « Un toit pour elle » sera financé. Notamment auprès des lycéennes et des lycéens, des politiques de prévention, d'éducation contre les violences et l'inceste doivent être développées par le Centre Hubertine Auclert dont le soutien régional doit être renforcé. Contre le harcèlement dans les transports, une campagne d'information pérenne, une systématisation des arrêts de bus à la demande, une formation des agents notamment en terme d'accompagnement

et une simplification du dépôt de plainte doivent être mises en œuvre. Afin d'être exemplaire, les aides régionales aux entreprises seront modulées en fonction du respect de l'égalité salariale.

10) Contribuer à assurer le droit à la tranquillité et à la sécurité de chacun-e

S'il revient à l'Etat d'assurer ses missions régaliennes de sécurité, la Région pourra apporter une action complémentaire de soutien aux politiques locales de médiation-prévention indispensable pour assurer la tranquillité publique dans les territoires franciliens.

Des moyens de médiation-prévention seront dédiés à la lutte contre les violences autour des lycées.

La Région prendra des mesures de sécurité en concertation avec IDF Mobilités et les opérateurs de transports en commun pour les femmes usagères des transports en commun.

La Région prendra en charge l'extension du dispositif « téléphone grave danger » destiné aux femmes victimes de violences.

En lien avec le ministère de l'intérieur et les élu.e.s locaux, un « observatoire régional des relations police-habitant.e.s » sera créé.

11) Pour une politique internationale pleinement solidaire et durable

La Région développera son aide à la coopération internationale en direction des pays du sud en renforçant ses dispositifs d'aide au développement.

De nouvelles actions de coopération en matière d'environnement, d'éducation, de santé et de formation seront déployées.

La Région devra être plus solidaire face aux urgences internationales. La politique de francophonie devra être renforcée ainsi que la culture de paix.